

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS

ONE TECH HOLDING

16, Rue des entrepreneurs, Zone Industrielle Charguia II 2035 -Ariana

La société One Tech Holding publie, ci-dessous, ses états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2024 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 23 Mai 2025. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : Mr Ahmed Rekik (Cabinet ZAHAF & Associés) & Mr Walid Masmoudi (ECC MAZARS).

BILAN
(Exprimé en dinars)

ACTIFS	Notes	2024 Au 31/12/2024	2023 Au 31/12/2023
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		200 032	179 119
Moins : Amortissements		-176 086	-161 683
	B - 1	23 946	17 436
Immobilisations corporelles		10 696 365	10 997 225
Moins : Amortissements		-4 380 508	-4 160 518
	B - 1	6 315 857	6 836 707
Immobilisations financières		218 669 359	210 857 232
Moins : Provisions		-5 319 684	-289 012
<i>S/Total</i>	B - 2	213 349 675	210 568 220
Total des actifs immobilisés		219 689 478	217 422 363
Autres actifs non courants		23 800	1 411 450
Total des actifs non courants		219 713 278	218 833 813
ACTIFS COURANTS			
Stocks		0	0
Moins : Provisions		0	0
<i>S/Total</i>		0	0
Clients et comptes rattachés		1 537 631	1 993 881
Moins : Provisions		0	0
<i>S/Total</i>	B - 3	1 537 631	1 993 881
Autres actifs courants		6 520 984	8 248 299
Moins : Provisions		0	0
	B - 4	6 520 984	8 248 299
Placements et autres actifs financiers	B - 5	21 718 975	16 643 848
Liquidités et équivalents de liquidités	B - 6	561 292	596 953
		30 338 882	27 482 981
Total des actifs		250 052 160	246 316 794

BILAN

(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

		2024	2023
	Notes	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		80 400 000	80 400 000
Réserves légales		8 040 000	8 040 000
Prime d'émission		107 225	107 225
Resultats reportés		131 586 300	139 353 498
Réserves fonds sociales		344 514	325 707
Actions propres		-557 327	-543 392
Autres capitaux propres		174 988	137 583
Total des capitaux propres avant resultat de l'exercice		220 095 700	227 820 621
Résultat de l'exercice		25 376 145	12 512 802
Total capitaux propres avant affectation	B - 7	245 471 845	240 333 423
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunts	B - 8	0	1 653 861
Provision pour risques et charges		335 000	335 000
Total des passifs non courants		335 000	1 988 861
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	B - 9	489 093	267 540
Autres passifs courants	B - 10	2 084 943	1 067 004
Autres passifs financiers	B - 11	1 671 279	2 659 966
Concours bancaires		0	0
Total des passifs courants		4 245 315	3 994 510
Total des passifs		4 580 315	5 983 371
Total capitaux propres et passifs		250 052 160	246 316 794

ONE TECH HOLDING

16, Rue des entrepreneurs-ZI -La Chargaia 2

2035 Ariana

**ETAT DE RESULTAT**

(Exprimé en dinars)

	Notes	2024 Au 31/12/2024	2023 Au 31/12/2023
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	<i>R - 1</i>	37 280 533	16 407 580
Autres produits d'exploitation		400 779	462 164
Total des produits d'exploitation		37 681 312	16 869 744
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks des produits finis et des encours		0	0
Achats d'approvisionnements consommés	<i>R - 2</i>	218 278	124 102
Charges de personnel	<i>R - 3</i>	2 968 209	2 755 690
Dotations aux amortissements et aux provisions	<i>R - 4</i>	7 022 675	1 134 558
Reprise sur provision	<i>R - 4</i>	0	-14 616
Autres charges d'exploitation	<i>R - 5</i>	2 590 551	1 323 836
Total des charges d'exploitation		12 799 713	5 323 570
RESULTAT D'EXPLOITATION		24 881 599	11 546 174
Charges financières nettes	<i>R - 6</i>	268 385	340 326
Produits des placements	<i>R - 7</i>	1 469 363	1 240 719
Autres gains ordinaires		167 448	119 585
Autres pertes ordinaires		645	19 056
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		26 249 380	12 547 096
Impôt sur les bénéfices		873 235	34 294
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		25 376 145	12 512 802
Éléments extraordinaires (Pertes)		0	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		25 376 145	12 512 802
Effet des modifications comptables (net d'impôt)		0	0
RÉSULTAT APRÈS MODIFICATIONS COMPTABLES		25 376 145	12 512 802
Résultat par action		0,316	0,156

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en dinars)

	Notes	2024 Au 31/12/2024	2023 Au 31/12/2023
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION			
- Résultat net		25 376 145	12 512 802
- Ajustements pour :			
. Dotation aux amortissements		7 022 675	1 134 558
. Reprise sur provisions		0	-14 616
. Variation des créances	F - 1	456 250	733 050
. Variation des autres actifs courants	F - 2	1 747 315	5 497 207
. Variation des autres actifs non courants		0	177 648
. Variation des fournisseurs	F - 3	221 553	-294 240
. Variation des autres passifs	F - 4	988 304	-148 200
. Variation des placements courant et autres actifs financiers	F - 5	-5 075 127	-882 703
. Plus ou moins value de cession des titres de participation	F - 6	-13 600 230	
. Plus ou moins value de cession des immobilisations		-130 000	
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		17 006 885	18 715 506
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	F - 7	-90 013	-214 023
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		110 000	0
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	F - 8	-10 000 000	-522 512
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières		15 788 103	0
Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités d'investissement		5 808 090	-736 535
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT			
- Opération sur actions propres		23 470	-405 809
- Dividendes et autres distributions		-20 260 918	-14 159 406
- Encaissement provenant des emprunts		0	0
- Remboursement d'emprunts		-2 613 188	-3 003 998
Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités de financement		-22 850 636	-17 569 213
INCIDENCES DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES ET EQUIVALENT DE LIQUIDITES			
VARIATION DE TRESORERIE		-35 661	409 758
Trésorerie au début de l'exercice	F - 9	596 953	187 195
Trésorerie à la clôture de l'exercice	F - 10	561 292	596 953

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS EXERCICE 2024

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société ONE TECH HOLDING est une société anonyme régie par la loi n° 2000-93 du 3 novembre 2000 portant promulgation du Code des Sociétés Commerciales constituée suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Constitutive du 15 octobre 2010 avec un capital initial de 180 000 TND divisé en 18 000 actions de 10 TND chacune.

Selon décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 9 juin 2011, la société ONE TECH HOLDING a décidé de porter son capital de 180 000 TND à 3 000 000 TND par la création de 282 000 actions de 10 TND chacune, représentant un montant de 2 820 000 TND.

Selon décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 septembre 2012, il a été décidé de diminuer la valeur nominale des actions de la société ONE TECH HOLDING pour passer à une valeur nominale de 1 Dinar par action au lieu de 10 TND par action.

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 24 décembre 2012, il a été décidé d'augmenter le capital social de la société ONE TECH HOLDING, par apport en nature, d'un montant de 48 078 075 TND avec une prime d'émission de 117 360 434 TND, pour porter le capital de 3 000 000 TND à 51 078 075 TND, et ce par l'émission de 48 078 075 actions d'une valeur nominale de 1 Dinar chacune.

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 29 mars 2013, il a été décidé d'augmenter le capital social de la société ONE TECH HOLDING, de 51 078 075 TND à 53 600 000 TND par souscription en numéraire d'un montant de 2 521 925 TND et l'émission de 2 521 925 actions au prix d'émission 6,500 TND représentant un nominal de 1 Dinar et une prime d'émission de 5,500 TND à libérer intégralement à la souscription.

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 27 octobre 2022, il a été décidé d'augmenter le capital social de la société ONE TECH HOLDING, de 53 600 000 TND à 80 400 000 TND par incorporation des réserves d'un montant de 26 800 000 TND et ce par la création et l'émission de 26 800 000 actions nouvelles gratuites de 1 dinar de nominal l'une, à répartir entre les actionnaires et les cessionnaires de droits d'attribution à raison d'une action nouvelle gratuite pour deux actions anciennes, portant jouissance à partir du premier janvier 2022.

La société ONE TECH HOLDING a pour objet la détention et la gestion de participations dans d'autres sociétés et généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou successibles d'en faciliter la réalisation, l'exploitation ou le développement.

II. REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers de la société « ONE TECH HOLDING », ont été arrêtés au 31 décembre 2024 selon les dispositions du système comptable tunisien tel que promulgué par la loi 96-112 du 30 décembre 1996.

III. RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES

Les états financiers de la société présentés en TND tunisiens ont été élaborés en conformité avec les principes comptables généralement admis. Ils ont été établis compte tenu des conventions comptables exigées en la matière.

IV. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

La société OTH n'a pas enregistré entre la date de clôture des comptes au 31 décembre 2024 et la date d'arrêté des états financiers, des événements qui entraîneront des modifications importantes de l'actif ou de passif et qui auront, ou risquent d'avoir, des répercussions importantes sur les activités futures de l'entreprise.

V. LES BASES DE MESURE

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles acquises par la société sont comptabilisées à leurs coûts d'acquisition et amorties linéairement selon les taux basés sur la durée probable d'utilisation et détaillés ainsi :

Désignation	Taux
- Logiciel	20%
- Site Web	33%
- Construction	5%
- Matériel de transport	20%
- Agencement et aménagement.....	10%
- Mobilier et matériel de bureau	20%
- Matériel informatique.....	20%

Les dotations aux amortissements sur les acquisitions de l'exercice sont calculées en respectant la règle du prorata temporis.

2. Placements

Lors de leur acquisition, les placements sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus. Toutefois, les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de placements à long terme peuvent être inclus dans le coût.

Les placements à long terme, détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales, sont présentés dans la rubrique « immobilisations financières ».

Les placements à court terme, dont la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance, sont présentés dans la rubrique « Placements et autres actifs financiers ».

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas

constatées.

Les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision et les plus-values ne sont pas constatées.

VI. NOTES DETAILLEES

B. NOTES RELATIVES AU BILAN

B.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Désignation	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023
Site web	35 038	35 038
Logiciels	164 994	144 081
Agencement, Aménagement et installation	2 107 339	2 092 128
Mobilier et matériel de bureau	211 702	209 843
Matériel informatique	436 030	365 315
Matériel de transport	1 263 250	1 633 210
Construction	4 779 544	4 779 544
Terrain	1 898 500	1 898 500
Immobilisations en cours	0	18 685
<i>Sous Total</i>	<i>10 896 397</i>	<i>11 176 344</i>
Amortissement-Site web	30 582	25 803
Amortissement-logiciels	145 504	135 881
Amortissement-Construction	1 911 819	1 672 840
Amortissement-Agencement, Aménagement et installation	838 054	629 081
Amortissement-Mobilier et matériel de bureau	199 402	185 860
Amortissement-Matériel informatique	362 355	340 455
Amortissement-Matériel de transport	1 068 878	1 332 281
<i>Sous Total</i>	<i>4 556 594</i>	<i>4 322 201</i>
<i>Total</i>	<i>6 339 803</i>	<i>6 854 143</i>

Le tableau présenté ci-après met en relief, par nature d'immobilisations :

- Les valeurs d'origine ;
- Les mouvements de l'exercice ;
- Les amortissements pratiqués ;
- Les valeurs comptables nettes arrêtées à la date de clôture du bilan

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS AU 31 DECEMBRE 2024

DESIGNATIONS	VALEURS D'ORIGINE				AMORTISSEMENTS				V.C.N
	Au 31/12/2023	Acquisitions	Reclassement/ Cessions	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023	Dotations	Régularisations	Au 31/12/2024	Au 31/12/2024
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES									
Site WEB	35 038	0	0	35 038	25 803	4 779	0	30 582	4 456
Logiciels	144 081	2 228	18 685	164 994	135 881	9 623	0	145 504	19 490
S/ TOTAL	179 119	2 228	18 685	200 032	161 684	14 402	0	176 086	23 946
IMMOBILISATIONS CORPORELLES									
Terrain	1 898 500	0	0	1 898 500	0	0	0	0	1 898 500
Construction	4 779 544	0	0	4 779 544	1 672 840	238 979	0	1 911 819	2 867 725
Matériel de transport	1 633 210	0	-369 960	1 263 250	1 332 281	106 557	-369 960	1 068 878	194 372
Agencement, Aménagement et installation	2 092 128	15 211	0	2 107 339	629 081	208 973	0	838 054	1 269 285
Immobilisations en cours	18 685	0	-18 685	0	0	0	0	0	0
Mobilier et matériel de bureau	209 843	1 859	0	211 702	185 860	13 542	0	199 402	12 300
Matériel informatique	365 315	70 715	0	436 030	340 455	21 900	0	362 355	73 675
S/TOTAL	10 997 225	87 785	-388 645	10 696 365	4 160 517	589 951	-369 960	4 380 508	6 315 857
TOTAL GENERAL	11 176 344	90 013	-369 960	10 896 397	4 322 201	604 353	-369 960	4 556 594	6 339 803

B.2. Immobilisations financières

Désignation	Solde au 31/12/2023	Acquisitions /souscriptions	Cessions/Reclassement	Solde au 31/12/2024	Nombre des titres 31/12/2023	Acquisitions /souscriptions	Cessions/Reclassement	Nombre des titres 31/12/2024	%
Actions "TUNISIE CABLES"	87 571 803	0	0	87 571 803	512 191	0	0	512 191	92,45%
Actions "FUBA"	47 222 411	10 000 000	0	57 222 411	183 983	100 000	0	283 983	63,96%
Actions "TTEI"	26 033 279	0	0	26 033 279	147 994	0	0	147 994	99,99%
Actions "TECHNIPLAST"	13 802 355	0	0	13 802 355	87 978	0	0	87 978	79,98%
Actions "OTBS"	14 112 927	0	0	14 112 927	274 202	0	0	274 202	93,27%
Actions "ELEONETECH"	5 878 040	0	0	5 878 040	10 996	0	0	10 996	54,98%
Actions "AUTO CABLES TUNISIE"	2 677 188	0	0	2 677 188	19 791	0	0	19 791	48,87%
Actions "HELIOLFEX"	2 187 873	0	-2 187 873	0	120 977	0	-120 977	0	0,00%
Actions "ONE TECH MOBILE"	459 996	0	0	459 996	23 995	0	0	23 995	20,00%
Actions "ONE TECH ENGINEERING & CONSULTING"	40 000	0	0	40 000	4 000	0	0	4 000	40,00%
Total participation Groupe One Tech	199 985 872	10 000 000	-2 187 873	207 797 999	1 386 107	100 000	-120 977	1 365 130	
Actions "SPCS"	2 000 000	0	0	2 000 000	200 000	0	0	200 000	5,63%
Actions "ARIJ AL-MEDINA"	20 000	0	0	20 000	20	0	0	20	2,00%
Actions "MED INSTITUTE TECHNOLOGY"	100 000	0	0	100 000	1 000	0	0	1 000	1,82%
Actions "UADH"	250 003	0	0	250 003	38 462	0	0	38 462	
Actions "Alfa Hyundai"	707	0	0	707	1	0	0	1	
Actions "KSM"	2 100 000	0	0	2 100 000	21 000	0	0	21 000	1,87%
Actions "MCS"	500 000	0	0	500 000	5 000	0	0	5 000	
Actions "SOFIA TECH"	3 997 039	0	0	3 997 039	18 949	0	0	18 949	23,76%
Actions "ASSURANCE MAGHREBIA"	1 248 750	0	0	1 248 750	22 500	0		22 500	0,50%
Actions "STUCOM"	654 861	0	0	654 861	36 595	0	0	36 595	9,99%
Total participation hors Groupe	10 871 360	0	0	10 871 360	343 527	0	0	343 527	
Total	210 857 232	10 000 000	-2 187 873	218 669 359	1 729 634	100 000	-120 977	1 708 657	
Provision actions " UADH "	-220 387	0	-8 847	-229 234					
Provision actions " ASSURANCE MAGHREBIA"	-68 625	0	-21 825	-90 450					
Provision actions " FUBA"	0	0	-5 000 000	-5 000 000					
Total immobilisations financières nettes	210 568 220	10 000 000	-7 218 545	213 349 675					

B.3. Clients et comptes rattachés

Désignation	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023
ELEONETECH	29 970	30 101
FUBA	0	44 885
HELIOFLEX	34 821	74 240
OTBS	1 007 329	689 464
OTM	95 202	223 130
STUCOM	66 342	66 342
TUNISIE CABLES	36 411	281 789
TECHNIPLAST	25 869	30 196
OTMA	216 806	528 854
SOFIA TECHNOLOGIES	12 380	12 380
AUTO CABLES	12 501	12 500
Total	1 537 631	1 993 881

B.4. Autres actifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023
Charges constatées d'avance	108 231	69 849
Débiteurs divers	69 432	48 639
Etat, retenues à la source	1 115 618	1 028 788
Produits à recevoir	3 974 686	5 970 379
Prêts au personnel	34 915	10 302
Compte courant- SOFIA TECH	500 583	463 646
Compte courant- STUCOM	717 623	656 696
Total	6 520 984	8 248 299

B.4.1- Produits à recevoir

Désignation	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023
Dividendes à recevoir - STUCOM	136 070	136 070
Dividendes à recevoir - TTEI	3 431 338	5 030 059
Dividendes à recevoir - EOT	288 890	699 600
Dividendes à recevoir - MCS	50 000	50 000
Divers	68 388	54 650
Total	3 974 686	5 970 379

B.5. Placements et autres actifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023
Placements courants	21 050 372	16 154 045
Titres SICAV	668 603	489 803
Total	21 718 975	16 643 848

B.6. Liquidités et équivalents de liquidités

Désignation	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023
Banques « TND »	557 895	596 490
Caisse	3 397	463
Total	561 292	596 953

B.7. Capitaux propres avant affectation

Désignation	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023
Capital souscrit - appelé, versé	80 400 000	80 400 000
Actions propres	-557 327	-543 392
Réserves légales	8 040 000	8 040 000
Prime d'émission	107 225	244 808
Résultats reportés	131 586 300	139 353 498
Réserves fonds social	344 514	325 707
Autres capitaux propres	174 988	
Sous total	220 095 700	227 820 621
Résultat de l'exercice	25 376 145	12 512 802
Total	245 471 845	240 333 423
Nombre d'actions	80 400 000	80 400 000
Résultat/Action	0,316	0,156

Conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour la gestion de l'année 2014, les résultats reportés provenant de l'exercice 2013 et antérieurs, s'élevant à 255 114 TND, ainsi que la prime d'émission pour 107 225 TND, sont hors champ d'application de la retenue à la source libératoire de 10% en cas de distribution.

Le tableau présenté ci-après met en relief la variation des capitaux propres :

Désignation	Date	Capital	Primes liées au capital	Réserves légales	Réserves pour Fonds Social	Résultats reportés	Actions propres	Autres capitaux propres	Résultat de la période	Total
Situation des capitaux propres au	31/12/2023	80 400 000	244 808	8 040 000	325 707	139 353 498	-543 392		12 512 802	240 333 423
Affectation résultat bénéficiaire 2023										
Report à nouveau									-12 512 802	-12 512 802
Réserves					180 000	12 332 802				12 512 802
Dividendes						-20 100 000				-20 100 000
Autres opérations impactant les capitaux propres										0
Situation des capitaux propres après affectation		80 400 000	244 808	8 040 000	505 707	131 586 300	-543 392		0	220 233 423
Fonds social					-161 193					-161 193
Résultat de l'exercice									25 376 145	25 376 145
Actions propres			-137 583				-13 935	174 988		23 470
Situation des capitaux propres au	31/12/2024	80 400 000	107 225	8 040 000	344 514	131 586 300	-557 327	174 988	25 376 145	245 471 845

B.8. Emprunts

Désignation	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023
Emprunts bancaires	0	1 653 861
Total	0	1 653 861

Au 31 décembre 2024, le tableau détaillant les emprunts se présente comme suit :

Emprunt	Montant débloqué	Remboursement	Partie à moins d'un an	Partie à plus d'un an
Emprunt 4,3 MDT	4 300 000	4 300 000	0	0
Emprunt 2 MDT	2 000 000	2 000 000	0	0
Emprunt 10 MDT	10 000 000	8 346 139	1 653 861	0
TOTAL	16 300 000	14 646 139	1 653 861	0

B.9. Fournisseurs et comptes rattachés

Désignation	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023
Fournisseurs d'exploitation	485 304	263 751
Fournisseurs de titres de participation	3 789	3 789
Total	489 093	267 540

B.10. Autres passifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023
CNSS	119 807	105 442
CAVIS	29 620	25 985
Personnels, assurance groupe	380	380
Personnel-autres charges à payer	156 932	131 705
Personnel-rémunération dues	0	710
Charges à payer	739 324	602 815
Etat, déclarations mensuelles	116 661	173 728
Impôt /sociétés	873 235	0
Actionnaires dividendes à payer	844	569
Créditeurs divers	570	570
Produits constatés d'avances	47 570	25 100
Total	2 084 943	1 067 004

B.11. Autres passifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023
Echéances à moins d'un an sur emprunts	1 653 861	2 613 178
Intérêts courus	17 418	46 788
Total	1 671 279	2 659 966

R. NOTES RELATIVES L'ETAT DE RESULTAT

R.1. Revenus

Désignation	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023
Dividendes – TUNISIE CABLES	10 171 929	6 009 460
Dividendes – TTEI	6 999 782	5 031 557
Dividendes – TECHNIPLAST	4 799 736	4 046 988
Dividendes – ELEONETECH	1 538 890	1 099 600
Dividendes – OTM	169 965	119 975
Dividendes – SPCS	0	100 000
Autres revenus	13 600 231	0
Total	37 280 533	16 407 580

R.2. Achats d'approvisionnements consommés

Désignation	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023
Frais de bourse	143 128	124 102
Frais -Vente Titre de participation	75 150	0
Total	218 278	124 102

R.3. Charges de personnel

Désignation	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023
Salaires et compléments de salaires	2 582 169	2 409 558
Charges sociales	343 404	320 581
Autres charges de personnel	42 636	25 551
Total	2 968 209	2 755 690

R.4. Dotations aux amortissements et aux provisions

Désignation	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023
Dotations aux amortissements des immobilisations	604 353	609 576
Dotations aux provisions pour dépréciation titres de participation	5 030 672	68 625
Dotations pour résorption	1 387 650	456 357
Reprise sur provision des titres de participation	0	-14 616
Total	7 022 675	1 119 942

R.5. Autres charges d'exploitation

Désignation	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023
Jetons de présence	770 000	110 000
Honoraires et intermédiaires	1 207 193	798 640
Frais de formation	16 927	10 676
Frais postaux et télécommunications	28 522	29 810
Réception et cadeau	46 465	30 469
Annonces et publicité	66 007	69 891
Services extérieurs	162 586	108 414
Impôts et taxes	189 042	128 616
Services bancaires et assimilés	4 960	13 624
Dons et subventions	18 500	24 000
Missions et Déplacements	194 355	130 592
Primes d'assurance	61 465	47 365
Entretien & réparation	103 555	77 227
Fourniture de bureau	9 933	12 998
Charges loyer	0	3 458
Transfert de charges	-288 959	-271 944
Total	2 590 551	1 323 836

R.6. Charges financières nettes

Désignation	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023
Charges d'intérêts	261 590	485 139
Produit financier	0	-123 301
Pertes de changes	200	1 811
Gains de changes	6 594	-23 323
Perte sur cession des titres	1	0
Total	268 385	340 326

R.7. Produits des placements

Désignation	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023
Produits de placements	1 469 132	1 221 640
Produits nets/cessions des titres	231	19 079
Total	1 469 363	1 240 719

F. NOTES RELATIVES L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

F.1. Variation des créances clients

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2024	Variation
Rubrique « <i>Clients</i> »	1 993 881	1 537 631	456 250
Total			456 250

F.2. Variation des autres actifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2024	Variation
Rubrique « <i>Autres actifs courants</i> »	8 248 299	6 520 984	1 727 315
Ajustement lié créance/cession d'immobilisation			20 000
Total			1 747 315

F.3. Variation des dettes fournisseurs

Désignation	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Variation
Rubrique « <i>Fournisseurs</i> »	489 093	267 540	221 553
Total			221 553

F.4. Variation des autres passifs

Désignation	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Variation
Rubrique « <i>Autres passifs courants</i> »	2 084 943	1 067 004	1 017 939
Ajustement "intérêt Courns"	17 428	46 788	-29 360
Ajustement "Dividende à payer"	844	569	-275
Total			988 304

F.5. Variation des placements et autres actifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2024	Variation
Rubrique « <i>Placements et autres actifs financiers</i> »	16 643 848	21 718 975	-5 075 127

F.6. Plus ou moins-value de cession des titres de participation

Désignation	Montant
Plus-value sur cession Titres HELIOFLEX	-13 600 230
Total	-13 600 230

F.7. Décaissements provenant de l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles

Désignation	Montant
Acquisition matériel informatique	-70 715
Acquisition mobilier et matériel de bureau	-1 859
Agencement, Aménagement et installation	-15 211
Logiciels	-2 228
Total	-90 013

F.8. Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières

Désignation	Montant
Actions "FUBA"	-10 000 000
Total	-10 000 000

F.9. Trésorerie début de l'exercice

Désignation	Montant
Rubrique « Liquidités et équivalents de liquidités »	596 953

F.10. Trésorerie- fin de l'exercice

Désignation	Montant
Rubrique « Liquidités et équivalents de liquidités »	561 292

VII. ENGAGEMENTS HORS BILAN – OTH

Engagements donnés :

Les engagements hors bilan de la société au 31 décembre 2024 se détaillent comme suit :

- La société ONE TECH HOLDING a hypothéqué l'ensemble immobilier de la propriété sise à la zone industrielle Ariana, en garantie de l'emprunt contracté auprès de la BIAT pour un montant de 10 000 000 DT. L'encours de ce crédit au 31 décembre 2024 s'élève à 1 653 850 DT.
- OTH a accordé une garantie à première demande pour garantir l'ensemble des emprunteuses au titre du contrat de crédit BEI, à savoir les sociétés TUNISIE CABLES, TECHNIPLAST INDUSTRIE, ELEONETECH, FUBA PRINTED CIRCUITS et TTEI. La garantie couvre l'intégralité du montant à savoir 21 000 000 euros. L'encours au 31 décembre 2024 de ce crédit s'élève à 7 064 360 euros
- « ONE TECH HOLDING » a souscrit une garantie solidaire, avec les autres emprunteuses à savoir les sociétés Tunisie Câbles et ONE TECH MOLDING AND ASSEMBLING S.A.R.L, exigeant d'eux de se garantir mutuellement. La garantie couvre l'intégralité du montant du crédit IFC soit 23 000 000 euros. L'encours au 31 décembre 2024 de ce crédit s'élève à 6 000 000 euros
- En 2022, La société « ONE TECH HOLDING » a donné une garantie au profit d'un fournisseur de sa filiale « FUBA PRINTED CIRCUITS » « Circuit Foil Luxembourg », pour garantir irrévocablement et inconditionnellement le paiement des factures échues non payés (délai de règlement 90 jours) par la filiale « FUBA PRINTED CIRCUITS » pour un montant maximum de 250 000 euros. Cette garantie est valable pour une durée de 2 ans ; jusqu'au 16 mai 2024
- La société « ONE TECH HOLDING » se porte caution solidaire à hauteur de de 600 000 TND au profit de la société « SOFIA CAPITAL RISQUE » ayant accordé à la filiale « SOFIA TECH » un financement de 1 200 000 TND dans le cadre de l'extension du projet Ausy qu'elle compte entreprendre.
- La société ONE TECH HOLDING se porte garante de la filiale « ONE TECH MOLDING AND ASSEMBLING » à travers la signature par son Directeur Général Adjoint de la lettre de confort demandée par la SOGELEASE, filiale du groupe Société Générale Maroc, et ce en couverture de son engagement sous forme d'un crédit leasing, d'une enveloppe maximale de 2 000 000 euros qu'elle accordera à la filiale ONE TECH MOLDING AND ASSEMBLING ». La lettre de confort signée mentionne un montant de 1 945 076 euros. L'encours au 31 décembre 2024 de ce crédit s'élève à 105 392 euros.
- Le conseil d'administration du 26 août 2021 a autorisé la société « ONE TECH HOLDING » de signer en tant que garant, l'avenant d'extension au contrat de financement signé le 11 décembre 2017 avec la BEI accordant aux sociétés emprunteuses soient, TECHNIPLAST Industrie, TTEI, FUBA, ELEONTECH et TUNISIE CABLES, un financement complémentaire d'un montant total de 9 000 000 Euros, le montant de la garantie accordée par OTH s'élève à 4 000 0000 euros. L'encours au 31 décembre 2024 de ce crédit s'élève à 2 158 823 euros.

Engagements reçus :

- Dans le cadre de l'opération de cession des titres de participation de la société « HELIOFLEX », la société « ONE TECH HOLDING » aura droit contractuellement à une enveloppe supplémentaire de 827 362,27 euro retenue actuellement par l'acquéreur en compte escrow et ce en guise de garantie actif et passif. Cette enveloppe et le maximum mis en couverture des GAP et est libérable moitié dans une année et moitié dans deux ans.

VIII. PARTIES LIEES

Désignation	Solde au	Mouvements de l'exercice				Solde au
	31/12/2023	Achat	Produit & Remboursement	Encaissement & Conversion	Décaissement	31/12/2024
Fournisseurs						
OTBS	-98 847	182 575	0	0	0	-281 422
FUBA	0	27 091	0	0	23 786	-3 305
ONE TECH E&C	-2 619	0	0	0	0	-2 619
TTEI	0	672	0	0	0	-672
OTM	0	1 859			1 859	0
ALPHA SERVICES TUNISIE	-452	75 148	0	0	67 472	-8 128
Clients						
ELEONTECH	30 101	0	77 240	77 370	0	29 971
FUBA	44 885	0	0	44 885	0	0
OTBS	689 464	0	320 865	3 000	0	1 007 329
OTM	223 130	0	95 197	223 125	0	95 202
STUCOM	66 342	0	0	0	0	66 342
TECHNIPLAST	30 196	0	66 671	70 998	0	25 869
TUNISIE CABLES	281 789	0	145 643	391 021	0	36 411
OTMA	528 854	0	0	312 048	0	216 806
AUTOCABLES	12 501	0	25 002	25 002	0	12 501
SOFIA TECHNOLOGIES	12 380	0	0	0	0	12 380
Produits à recevoir						
TTEI	5 030 059	0	6 999 782	8 598 503	0	3 431 338
TECHNIPLAST INDUSTRIE	0	0	4 799 766	4 799 766	0	0
STUCOM	136 070	0	0	0	0	136 070
TUNISIE CABLES	0	0	10 172 086	10 172 086	0	0
ELEONTECH	699 600	0	1 538 890	1 949 600	0	288 890
Débiteurs divers						
SOFIA TECHNOLOGIES	463 646	0	36 937	0	0	500 583
STUCOM	656 696	0	60 927	0	0	717 623
OTBS	4 583	0	0	0	0	4 583

Tunis, le 17 avril 2025

Mesdames et Messieurs les actionnaires
de la Société ONE TECH HOLDING

RAPPORT GÉNÉRAL DES CO- COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2024

RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société **ONE TECH HOLDING** (la « Société »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces comptes, arrêtés par le conseil d'administration du 28 Mars 2025 présentent :

Un total bilan de.....	250 052 160 TND
Des produits d'exploitation de	37 681 312TND
Un résultat bénéficiaire de.....	25 376 145 TND

A notre avis, les états financiers de la société ONE TECH HOLDING sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2024, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités des commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers* » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clés de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Titres de participation

Selon la norme comptable n°7, relative aux placements, la société est tenue d'effectuer, à la date de clôture, une évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Cette évaluation est importante pour notre audit en ce qui concerne les participations ayant une valeur mathématique inférieure au coût d'acquisition.

Les informations fournies par la société sur la valorisation des titres de participation figurent à la Note « V- Les bases de mesures », qui expliquent qu'à la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage et que les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions.

La société ONE TECH HOLDING détient une participation de 93,27% au capital de la société ONE TECH BUSINESS SOLUTIONS « OTBS » comptabilisée pour un montant de 14 112 927 TND. Au 31 décembre 2024, la société OTBS présente des capitaux propres de 3 006 045 TND.

La direction de la société a estimé que la valeur d'usage de la société OTBS est supérieure à son coût d'acquisition. De ce fait, aucune provision n'a été comptabilisée. Le processus d'évaluation par la direction repose sur des hypothèses de rentabilité, lesquelles sont fondées sur les conjonctures économiques et de marché prévues à l'avenir.

La société ONE TECH HOLDING détient une participation de 63,96% au capital de la société FUBA PRINTED CIRCUITS comptabilisée pour un montant de 57 222 411 TND. Au 31 décembre 2024, la société FUBA PRINTED CIRCUITS présente des capitaux propres de 17 010 831 TND.

Après analyse des perspectives de rentabilité future et des possibilités de partenariat stratégique, la société a constaté une provision pour dépréciation des titres de participation FUBA PRINTED CIRCUITS pour un montant de 5 000 000 TND au titre de l'exercice 2024.

La société ONE TECH HOLDING détient une participation de 23,76% au capital de la société SOFIA TECH comptabilisée pour un montant de 3 997 039 TND, Au 31 décembre 2024, la société SOFIA TECH présente des capitaux propres négatifs.

La direction de la société a estimé que la valeur d'usage de la société SOFIA TECH est supérieure à son coût d'acquisition. De ce fait, aucune provision n'a été comptabilisée. Le processus d'évaluation par la direction repose sur des hypothèses de rentabilité, lesquelles sont fondées sur les conjonctures économiques et de marché prévues à l'avenir.

Nos procédures d'audit consistent, entre autres, à vérifier la traduction chiffrée des hypothèses utilisées par la société. A cet effet, des changements dans les hypothèses utilisées pourraient impacter d'une manière ou d'une autre la valeur des titres de participation OTBS, FUBA PRINTED CIRCUITS et SOFIA TECH.

Rapport du conseil d'administration

La responsabilité du rapport d'activité incombe au conseil d'administration de la société. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ce rapport.

Notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la section gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il

considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités des commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, à www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

RAPPORT RELATIF A D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Dans le cadre de notre audit, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé sur la base de notre examen d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

Les Commissaires aux Comptes

Ahmed REKIK

CABINET ZAHAF & ASSOCIES

Walid MASMOUDI

ECC MAZARS

Tunis, le 17 avril 2025

Mesdames et Messieurs les actionnaires
de la Société ONE TECH HOLDING

**RAPPORT SPÉCIAL DES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE
CLOS AU 31 DECEMBRE 2024**

Conformément aux dispositions des articles 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous vous présentons les conventions et opérations visées par les articles sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et sur celles obtenues à travers nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions et opérations réalisées au cours de l'exercice 2024

La direction de votre société nous a avisé de l'existence des conventions et opérations suivantes :

1. La société « ONE TECH HOLDING » a souscrit en 2024, à des billets de trésorerie émis par la société « FUBA PRINTED CIRCUITS », pour un montant de 2 000 000 TND renouvelé 1 fois, et rémunéré au taux d'intérêt de TMM +1%.

II. Conventions et opérations approuvées au cours des exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2024

L'exécution des conventions et opérations suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs et approuvées par les assemblées générales des actionnaires, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024. Elles sont présentées ci-après :

1. La société « ONE TECH HOLDING » a souscrit en 2024, à des billets de trésorerie émis par la société « FUBA PRINTED CIRCUITS », pour un montant de 800 000 TND renouvelé 4 fois et rémunéré au taux d'intérêt de TMM +1%.
2. La société « ONE TECH HOLDING » a souscrit en 2024, à des billets de trésorerie émis par la société « SOFIA TECH », pour un montant de 150 000 TND renouvelé mensuellement.
3. Un contrat de location a été conclu entre la société « ONE TECH HOLDING » et la société « TUNISIE CABLES » pour un montant annuel de 112 000 TND HT avec date effet le 1^{er} mars 2022. Le loyer facturé au cours de l'exercice 2024 est de 122 385 TND.
4. La société « ONE TECH HOLDING » a conclu une convention de prestations des services, conseil et assistance avec sa filiale « AUTO CABLES ». Le montant facturé par la société «ONE TECH HOLDING » au titre de l'exercice 2024 est de 25 000 TND.
5. La société « ONE TECH HOLDING » a donné une garantie au profit d'un fournisseur de sa filiale « FUBA PRINTED CIRCUITS », « Circuit Foil Luxembourg », pour garantir irrévocablement et inconditionnellement le paiement des factures échues non payées (délai de règlement 90 jours)

par la filiale « FUBA PRINTED CIRCUITS » pour un montant maximum de 250 000 euros. Cette garantie est valable pour une durée de 2 ans, jusqu'au 16 mai 2024.

6. Les sociétés « ONE TECH HOLDING », « SOFIA HOLDING » et « SOFIA TECH » ont signé en date du 12 septembre 2022, une convention de comptes courants actionnaires, dont ces deux premières avanceront à cette dernière la somme globale maximale d'un million de dinars Tunisiens selon les besoins de la société et à la demande de son directeur général. Ces avances seront rémunérées au taux de 8% l'an, en HT, et ce à compter de la mise à disposition des fonds jusqu'au parfait remboursement.

Les avances en comptes courants actionnaires accordées à la société « SOFIA TECH » totalisent 431 500 DT. Les intérêts facturés courant l'exercice 2024 s'élèvent à 36 937 TND et le solde de la créance au 31 décembre 2024 est de 500 583 DT.

7. La société « ONE TECH HOLDING » a accordé une garantie à première demande pour garantir l'ensemble des emprunteuses au titre du contrat de crédit BEI, à savoir les sociétés TUNISIE CABLES, TECHNIPLAST INDUSTRIE, ELEONETECH, FUBA PRINTED CIRCUITS et TTEI. La garantie couvre l'intégralité du montant à savoir 21 000 000 euros. L'encours au 31 décembre 2024 de ce crédit s'élève à 7 064 360 euros.
8. Le conseil d'administration du 28 mars 2023 a autorisé à la société « ONE TECH HOLDING » de se porter caution solidaire à hauteur de 600 000 TND avec la société « SOFIA TECH » envers la Société « SOFIA CAPITAL RISQUE » en contrepartie du financement accordé par cette dernière pour un montant de 1 200 000 TND.
9. La société « ONE TECH HOLDING » a signé en date du 15 août 2022, une convention de prêt avec la société « STUCOM » pour un montant de 600 000 TND. Le déblocage a eu lieu courant l'année 2023.

Les intérêts facturés courant l'exercice 2024 s'élèvent à 60 927 TND et le solde de la créance au 31 décembre 2024 est de 717 623 TND.

10. Le conseil d'administration du 26 août 2021 a autorisé la société « ONE TECH HOLDING » de signer en tant que garant, l'avenant d'extension au contrat de financement signé le 11 décembre 2017 avec la BEI accordant aux sociétés emprunteuses soient, TECHNIPLAST Industrie, TTEI, FUBA, ELEONTECH et TUNISIE CABLES, un financement complémentaire d'un montant total de 9 000 000 euros. Le montant de la garantie accordée par « ONE TECH HOLDING » est de 4 000 000 euros. L'encours au 31 décembre 2024 de ce crédit remonte à 2 158 823 euros.
11. La société « ONE TECH HOLDING » a conclu en janvier 2024 avec la société « ONE TECH MOBILE » un contrat de prestation de services qui porte sur la stratégie de communication, des affaires juridiques, systèmes d'information et autres..., pour une rémunération annuelle forfaitaire de 80 000 TND HT et ce pour une période d'une année. Le montant facturé par la société « ONE TECH HOLDING » au titre de l'exercice 2024 est de 80 000 TND.
12. La société « COFINVEST » a facturé en 2024 à la société « ONE TECH HOLDING » pour un montant de 361 897 TND en TTC des prestations de conseil en gestion et en finance d'entreprise et des marchés.
13. La société « TTEI » a facturé à la société « ONE TECH HOLDING » un montant de 672 TND au titre de sa quote-part dans les frais de maintenance du serveur.
14. La société « ONE TECH HOLDING » a contracté au cours de l'exercice 2018 un emprunt bancaire auprès de la BIAT pour un montant de 10 000 000 TND, débloqué à hauteur de

7 222 998 TND au cours des années 2018 et 2019, et à hauteur de 2 777 002 TND au cours de l'exercice 2020. Au 31 décembre 2024, le solde restant dû dudit emprunt est de 1 653 850 TND.

15. Le conseil a autorisé la conclusion par la société « ONE TECH HOLDING » d'un contrat de crédit ayant pour parties :

- La société financière internationale « SFI » en qualité de prêteur ; et
- La société « ONE TECH HOLDING », sa filiale Tunisienne « TUNISIE CABLES S.A» et sa filiale de droit marocain « ONE TECH MOLDING AND ASSEMBLING S.A.R.L » en qualité d'emprunteuses.

Le contrat de crédit est consenti pour un montant global maximum de 23 000 000 euros. Le taux d'intérêt est au choix de l'emprunteur, soit un taux variable égal à EURIBOR+2,15%, soit un taux fixe déterminable au moment de chaque tirage.

La société « ONE TECH HOLDING », a souscrit une garantie solidaire, avec les autres emprunteuses, exigeant d'eux de se garantir mutuellement. La garantie couvre l'intégralité du montant du crédit IFC soit 23 000 000 euros.

En novembre 2021, un avenant a été signé augmentant le taux variable à EURIBOR+2,35%.

L'encours au 31 décembre 2024 de ce crédit s'élève à 6 000 000 euros.

16. La société « ONE TECH HOLDING » s'est portée garante de la filiale « ONE TECH MOLDING AND ASSEMBLING S.A.R.L» à travers la signature par son Directeur Général Adjoint de la lettre de confort demandée par la SOGELEASE, filiale du groupe Société Générale Maroc, et ce en couverture de son engagement sous forme d'un crédit leasing, d'une enveloppe maximale de 2 000 000 euros accordée à la filiale ONE TECH MOLDING AND ASSEMBLING S.A.R. ». La lettre de confort signée mentionne un montant de 1 945 076 euros.

L'encours au 31 décembre 2024 de ce crédit s'élève à 105 392 euros.

17. La société « ONE TECH HOLDING » a conclu un contrat de maintenance avec la société « ONE TECH BUSINESS SOLUTIONS » en date du 1^{er} avril 2017. Ce contrat a fait l'objet d'un avenant en date du 1^{er} mars 2022 modifiant ainsi l'article 3 et 4 dudit contrat et prévoyant une rémunération annuelle et forfaitaire au profit de la société « ONE TECH BUSINESS SOLUTIONS » de 61 000 TND HT et ayant pour date d'effet le 1^{er} mars 2022. La charge constatée par la société « ONE TECH HOLDING », au titre de l'exercice 2024, s'élève à 72 594 TND.

18. La société « ONE TECH HOLDING » a acquis auprès de la société « ONE TECH BUSINESS SOLUTIONS » du matériel informatique (système Visio conférence) pour un montant de 43 812 TND, des ordinateurs portables pour un montant de 26 904 TND, des licences Microsoft, des antivirus et diverses fournitures pour un montant de 24 984 TND.

19. La société « ONE TECH HOLDING » a conclu un contrat de prestations d'infogérance avec la société « ONE TECH BUSINESS SOLUTIONS » avec date d'effet le 1^{er} juillet 2018. La charge supportée par la société ONE TECH HOLDING, au cours de l'exercice 2024, est de 14 281 TND.

20. La société « ONE TECH HOLDING » a conclu, un contrat avec la société « ONE TECH BUSINESS SOLUTIONS » portant sur la location à cette dernière du premier étage de son siège social avec 25 places de parking et l'exploitation de 50% du sous-sol, avec date d'effet le 1^{er} avril 2017. En mars 2022, un avenant a été signé modifiant ainsi l'article 1 et 3 dudit contrat et prévoyant un loyer annuel de 164 000 TND HT avec une majoration de 3% l'an à partir du 1^{er} avril 2023. Le montant facturé par la société « ONE TECH HOLDING » au titre de l'exercice 2024 s'élève à 173 988 TND.

21. La société « HYUNDAI SERVICES TUNISIE SARL » a facturé à la société « ONE TECH HOLDING » des frais d'entretien et de réparation des voitures pour un montant de 75 147 TND.
22. La société « ONE TECH HOLDING » a facturé la somme de 254 726 TND sous forme de notes de débit de répartition de charges communes aux filiales, TECHNIPLAST INDUSTRIE, ONE TECH BUSINESS SOLUTIONS et ELEONETECH.
23. La société « FUBA PRINTED CIRCUITS » a facturé à la société « ONE TECH HOLDING » pour un montant de 27 091 TND, des frais de mission à l'étranger.
24. La société « ONE TECH HOLDING » a acquis auprès de la société « ONE TECH MOBILE » des téléphones portables pour un montant de 1 859 TND.

III. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants concernant leurs rémunérations tels que visés par l'article 200 II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

1. La rémunération du président du conseil d'administration et administrateur délégué servie par la société « ONE TECH HOLDING » et ses filiales totalise un montant brut de 653 401 TND courant l'exercice 2024. Il bénéficie en outre d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents ainsi que les frais de télécommunication et tous les frais de représentation inhérents à sa fonction.
2. La rémunération du directeur général servie par la société « ONE TECH HOLDING » et ses filiales totalise un montant brut de 570 692 TND courant l'exercice 2024. Il bénéficie en outre d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents ainsi que les frais de télécommunication et tous les frais de représentation inhérents à sa fonction.
3. La rémunération du directeur général adjoint servie par la société « ONE TECH HOLDING » et ses filiales totalise un montant brut de 340 852 TND courant l'exercice 2024. Il bénéficie en outre d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents ainsi que les frais de télécommunication et tous les frais de représentation inhérents à sa fonction.
4. Au cours de l'exercice 2024, la société ONE TECH HOLDING a servi au secrétaire général, administrateur, une rémunération de 10 000 TND en tant que membre dans le comité d'audit. Il bénéficie en outre d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents ainsi que les frais de télécommunication et tous les frais de représentation inhérents à sa fonction.
5. Au cours de l'exercice 2024, la société ONE TECH HOLDING a servi à deux administrateurs, une rémunération de 10 000 TND chacun, en tant que membre du comité d'audit.
6. Au cours de l'exercice 2024, la société ONE TECH HOLDING a servi aux administrateurs, des jetons de présence de 50 000 TND chacun, en tant que membre du conseil d'administration.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Les Commissaires aux Comptes

Ahmed REKIK
CABINET ZAHAF & ASSOCIES

Walid MASMOUDI
ECC MAZARS